

DEMANDE D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNÉE UNIVERSITAIRE 20__ / 20__

DEMANDEUR

M. Mme

Nom (de naissance) : Nom d'usage :

Prénom : Né-e le / / à

Adresse :

Ville : Code postal :

N° de téléphone portable : Mail :

Numéro étudiant (figurant sur votre carte étudiante et vos certificats d'inscription) |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE D'ANNULATION D'INSCRIPTION

Je sollicite l'annulation de mon inscription pour la formation suivante :

Formation (précisez votre niveau et votre type de diplôme : Exemple Licence 1) :

Mention :

Spécialité :

Je sollicite le remboursement de mes droits de scolarité :

- Oui
 Non

AUTORISATION DE VERSEMENT SUR UN AUTRE COMPTE (si concerné) :

Je demande que le versement soit effectué sur le compte de la personne désignée ci-dessous (joindre le RIB), et décharge l'Université de Reims Champagne-Ardenne de toute responsabilité.

Mme/M.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations énoncées ci-dessus.

Fait à _____, le _____ Signature de l'étudiant(e) :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Visa de la composante :

Date : Signature :

Décision du Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne : Avis Favorable Avis Défavorable

Somme à rembourser :

Date :

Pour le Président et Par Délégation,
Le Directeur Général des Services

NOTICE D'INFORMATION

TABLEAU DES DÉCISIONS DU CEVU DU 17 SEPTEMBRE 2012 ET DU CA DU 24 SEPTEMBRE 2012 CONCERNANT LES DEMANDES ET LES DÉCISIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Demande et décision d'annulation, jusqu'au 24 septembre inclus	Remboursement possible
Demande et décision d'annulation, à partir du 25 septembre	Sans remboursement (1) (2)
Demande et décision d'annulation, cas particulier de la PACES	Année comptabilisée dans le cadre des limites fixées par le règlement intérieur de la PACES.

(1) Sauf décision du Président de l'Université

(2) Sauf :

- Une admission dans l'enseignement supérieur à effectif limité
- Une admission dans une formation en alternance
- Une admission dans l'enseignement supérieur préparant un diplôme national d'un autre ministère
- Une admission par tirage au sort dans les établissements d'enseignement supérieur belges

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Une lettre expliquant le motif de votre demande d'annulation
- Dans le cas (2), joindre les justificatifs
- Un RIB original à votre nom et prénom (sauf si autorisation pour un tiers)
- Votre carte étudiant(e) de l'URCA

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le remboursement du montant de la cotisation de Sécurité Sociale Etudiante est à demander auprès de l'URSSAF - Siège social de l'URSSAF Champagne-Ardenne, 202, rue des Capucins, CS 60001, 51089 Reims cedex - téléphone au 3957 (service 0,12 € min + prix d'appel) du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- Dans tous les cas, les frais de médecine préventive et les frais de gestion de 23 € restent acquis à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.
- Imprimé et pièces justificatives à déposer au service de scolarité de votre composante.
- Si l'annulation est accordée : vous perdez le statut d'étudiant et si vous bénéficiez d'une bourse sur critère social, l'annulation suspendra le versement de celle-ci.

